MENTIONS LÉGALES & CADRE DÉONTOLOGIQUE

IDENTITÉ PROFESSIONNELLE

Identité : **Stéphanie SAUBIN** DOURNIER
Statut juridique : **Entreprise Individuelle**
Adresse professionnelle : 6, la Grand'Cour 71240 Mancey
Numéro SIRET : 93294537100023
Code APE / NAF : 9609Z (Autres services personnels n.c.a.)
TVA : TVA non applicable, article 293 B du Code Général des Impôts (CGI)
Téléphone : 06 63 53 38 61
Email : **stephaniesaubin.pro@gmail.com**
Directrice de la publication : Stéphanie SAUBIN DOURNIER

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ET ASSURANCE

Titre professionnel : **Sophrologue certifiée RNCP**
(Répertoire National des Certifications Professionnelles).

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro)
MAIF
CS 90000 - 79038 Niort cedex 9
Entreprise régie par le Code des assurances
contrat n° 8255997T couvrant l'ensemble des prestations de sophrologie et relaxation ludique en cabinet, à domicile, en entreprise et en distanciel.

CADRE DÉONTOLOGIQUE

Le sophrologue s'engage à actualiser régulièrement ses connaissances, afin de parfaire l'ensemble de ses compétences envers ses clients, en se conformant à l'évolution de sa discipline.

Le sophrologue s'engage à respecter l'égalité de chaque individu, à protéger son intégrité physique et mentale ainsi qu'à préserver sa dignité et sa personnalité.

Le sophrologue se doit de pratiquer en toutes circonstances la clause de confidentialité des informations recueillies au cours de ses séances, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Le sophrologue s'engage à accompagner chaque personne qui est sous sa responsabilité, quelles que soient ses origines, sa religion, son état de santé ou ses antécédents. Son jugement personnel ne doit jamais interférer sur l'accomplissement de sa mission.

Le sophrologue a le devoir de prôner une relation positive et chaleureuse envers la personne qu'il reçoit. Son rôle étant de développer ses aptitudes à travers une technique psycho-corporelle.

Le sophrologue s'engage à n'exercer aucun pouvoir de quelque nature que ce soit sur la personne qui vient le consulter.

Il s'engage à respecter les principes et concepts fondamentaux de la Sophrologie, à ne pas altérer ou associer la sophrologie à d'autre technique sans que le client en soit avisé.

Le sophrologue s'interdit et interdit dans son cabinet ou sur ses lieux d'intervention, toute représentation religieuse, d'origine sectaire ou idéologique ou d'ordre qui sortirait du cadre de la sophrologie.
Il s'engage à combattre toute dérive sectaire.

Le sophrologue s'engage à exprimer clairement et précisément ses fonctions ainsi que son domaine d'intervention à son public afin de ne pas l'induire en erreur. **Le sophrologue n'a pas vocation à établir de diagnostic d'ordre médical ni à délivrer d'ordonnances. Il peut néanmoins le diriger vers un professionnel de santé habilité à cet effet.**

Le sophrologue pratique sa profession sans hiérarchie. Il est donc seul responsable de ses actes. Il doit néanmoins exercer dans des locaux propices à l'épanouissement de son client et à l'assurance d'une discrétion absolue.

Le sophrologue s'engage à rester courtois et poli, sans user de familiarité, de discours ou de tenue, non appropriés.

Le sophrologue s'engage à répondre à toutes demandes d'informations sur ses activités ainsi que ses tarifs avant son intervention. Il a le devoir d'expliquer le plus clairement possible ses modalités d'accompagnement, ses pratiques utilisées et la finalité de sa discipline.

Le sophrologue s'engage à respecter les autres sophrologues en tissant avec eux des liens solidaires et courtois.

Le sophrologue ne profite pas de son éthique de sophrologue pour étendre ses activités professionnelles au-delà de ses spécialités, telles que l'hypnose, la méditation ou la psychanalyse, etc... Il s'engage à respecter l'éthique professionnelle lorsqu'il intervient au sein d'une entreprise ou d'un organisme.

Le sophrologue ne diffusera dans les médias aucun communiqué non adéquat à la profession qui serait susceptible de nuire à sa réputation et à la réputation de la Sophrologie ainsi qu'à sa crédibilité.

Le sophrologue s'engage à contribuer au sérieux des informations communiquées dans les médias sur la Sophrologie.

MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, Stéphanie SAUBIN DOURNIER a mis en place **un dispositif de médiation de la consommation**. L'entité de médiation retenue est: CNPM - MEDIATION DE LA CONSOMMATION.

En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur son site : http://cnpm-mediation-consommation.eu

ou par voie postale en écrivant à:

CNPM - MEDIATION - CONSOMMATION
27, Avenue de la Libération
42400 SAINT CHAMOND

PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)

Les modalités de collecte, de traitement et de conservation des données personnelles (notamment lors de la prise de rendez-vous et dans le cadre du suivi des séances) ainsi que les droits des personnes (accès, rectification, effacement, opposition) sont détaillés dans le document dédié : **Politique de Confidentialité et RGPD.**

Pour toute question relative à vos données personnelles, vous pouvez contacter la responsable du traitement à l'adresse stephaniesaubin.pro@gmail.com

En cas de réclamation non résolue, vous disposez du droit de saisir la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés – www.cnil.fr).